



VILLE DE VIC SUR CERE
CANTAL

L'an deux mil vingt trois, le 23 mai à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 16 mai conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de DIX-NEUF à la Mairie de VIC- SUR- CERE, sous la présidence de Mme Annie DELRIEU, Maire.

PRESENTS : Mme Annie DELRIEU, Maire ;
M. Philippe LETANG, Mme Katia FRANCOIS, M. Didier IRLANDE, Mme Isabelle MELLIN, adjoints ;
M. Lionel BOUYGES, M. Vincent CASSAGNES, Mme Laure DHELLEMES, Mme Isabelle DENEYRAT, M. Jean-Paul JOULIA, M. Sébastien DELMAS, Mme Dominique BRU, M. André JAULHAC, Mme Pascale DRELON-BEC, conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de dix neuf

ABSENTS : M. Michel LHUILLERY (pouvoir à Mme Katia FRANCOIS), M. François COURTINE (pouvoir à Mme Isabelle MELLIN), Mme Brigitte FONTANGE (pouvoir à M Vincent CASSAGNES), Mme Laurence CHABRIER (pouvoir à Mme Annie DELRIEU), M. Philippe LE REVEREND (pouvoir à Mme Dominique BRU)

Secrétaire de séance : Mme Katia FRANCOIS, assistée de Mme Caroline DEBLADIS, Directrice Générale des Services.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2023.027 :

Objet : Administration générale – Convention Cantal Tour Sport (été 2023)

Mme le Maire expose que le Conseil départemental organise depuis 2014 une opération de découverte des activités physiques de pleine nature sur des sites incontournables du département à destination des 6-18 ans. Cette manifestation, dénommée Cantal Tour Sport, est depuis 2020 enrichie avec une édition 4 saisons de 11 dates. Parmi les 6 dates du mois de juillet, l'une est thématisée autour de l'Olympisme et se déroule à Vic-sur-Cère.

L'organisation de cet événement fédérateur s'appuie sur les acteurs publics (intercommunalités, communes, syndicats mixte) et privés (associations, prestataires...) du territoire ainsi que sur l'Agence Départementale Cantal Destination.

Pour le bon déroulement de la manifestation, les partenaires contractualisent avec le Département leurs engagements réciproques dont la Commune de Vic-sur-Cère.

A cet effet il vous est proposé de prendre connaissance du projet de convention joint en annexe et d'en valider les termes.

LE CONSEIL,

CONSIDERANT l'exposé de Mme le Maire,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention Cantal Tour Sport 2023.

ARTICLE 2 : AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Abstentions :
Votes Contre :
Votes Pour : 19

Affiché le

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire,

